

Rapport sur les concours A Filière BCPST, session 2006

L'épreuve orale d'espagnol après admissibilité

L'épreuve orale, d'une durée d'une heure (30 min de préparation, 30 min d'interrogation) repose sur deux supports :
-un article de presse d'environ 500 mots
-un extrait vidéo de deux minutes

☛ Seul l'article de presse est travaillé pendant la préparation. L'extrait vidéo est proposé en fin du temps d'interrogation.

1-LE COMPTE-RENDU ET LE COMMENTAIRE DE DOCUMENT ECRIT

- Il est inutile d'offrir de lire.
- L'introduction, rapide et précise, doit faire état de l'origine du document et de sa date de parution en rapport avec l'événement couvert par l'article. Le nom du journaliste importe peu sauf s'il s'agit de quelqu'un de célèbre ou d'important.
- Dans un premier temps, il est demandé un compte-rendu structuré. Il ne convient en aucun cas de faire un résumé linéaire du texte.
- Le candidat structurera son propos à lui, pas le texte (nous n'avons que faire du plan du texte).

En gros, il s'agit de dégager :

- a) les faits
- b) les causes et les origines
- c) les conséquences ou perspectives

Au cours de ce compte-rendu, le candidat s'abstiendra de toute remarque personnelle. Il s'agit pour le moment de rendre compte et de dégager une problématique.

- Le commentaire qui suit doit s'articuler comme une réflexion sur la problématique soulevée par le texte. Il ne faut pas reproduire un topo, un exposé rattaché artificiellement à la problématique. La réflexion doit être personnelle, elle suppose de prendre appui sur une culture personnelle.
- Il reste enfin au candidat à fournir une conclusion personnelle. A ce moment-là, interviendra de sa part un jugement (rationnel) qui pourra inclure une opinion (affective), les deux n'étant pas la même chose. Cette conclusion doit déboucher sur une ouverture.
- Le jury attend que le tout ne dure pas moins de dix minutes ; il sera d'autant plus enclin à aider le candidat pour lui faire préciser un point, nuancer une remarque ou corriger une erreur.

2-L'EXTRAIT VIDEO

Dans la seconde partie de l'interrogation, un extrait vidéo est visionné à deux reprises consécutives. Ceci a pour but de tester la compréhension orale immédiate et spontanée du candidat. Aucun commentaire n'est attendu, il s'agit d'une épreuve de restitution pure.